

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{me}/VII-01

CREATION D'UNE AGENCE DEPARTEMENTALE DU TOURISME

Dès 2006, je vous ai proposé de réaliser un audit sur le tourisme afin de pouvoir mettre à plat tant l'organisation que les politiques touristiques suivies et ce, dans un contexte évolutif.

Lors de nos différentes réunions budgétaires, je vous ai présenté l'état d'avancement des travaux et, lors de la Décision Modificative n°1 2008, je vous avais fait part de notre volonté de mettre en place une Agence de Développement du Tourisme afin de fédérer l'ensemble des filières concourant au développement touristique du Tarn-et-Garonne.

Depuis le 1er septembre, le recrutement de Madame SCIBERRAS Catherine au sein du Comité Départemental du Tourisme doit permettre :

- d'une part, la création d'une plateforme où tous les acteurs du tourisme seront regroupés (Agence de Développement du Tourisme),
- et d'autre part, la réalisation d'un schéma départemental de développement et d'organisation touristique.

Pour cela, un plan d'actions est en cours d'élaboration et les programmes de travail (novembre-décembre 2008) avec les différents partenaires ont été établis pour atteindre les objectifs suivants :

- offrir aux acteurs du tourisme la chaîne complète des métiers du tourisme, du projet d'investissement à la mise en marché, avec la mise en place de **pôles de compétences structurés**,
- fédérer et animer les acteurs du tourisme en instaurant une **politique partenariale**,

- **mieux vendre** le tourisme du Tarn-et-Garonne sur les marchés de proximité et à l'étranger.

L'état d'avancement de ce projet à ce jour est le suivant :

- lors de l'Assemblée Générale du 6 octobre dernier, Monsieur Francis GARRIGUES a été élu à la présidence du Comité Départemental du Tourisme, et a présenté à ses membres le projet de création de l'Agence Départementale de Développement Touristique, en proposant une méthode et un calendrier,
- un cahier des charges de l'étude juridique du projet a été rédigé et un cabinet a été sélectionné pour accompagner la mise en place de la nouvelle structure,
- un déplacement a été organisé mi-octobre au Conseil Général de la Haute Loire qui vient de créer une Mission Départementale de Développement Touristique, regroupant les mêmes organismes départementaux de tourisme, dans un cadre similaire à celui de notre département.

Lors du vote du Budget Primitif 2009, je serai à même de vous présenter les premières orientations ainsi que le plan marketing associé à ce plan d'actions, qui définira un cadre d'intervention pour les années futures.

Je vous rappelle que, lors de notre Décision Modificative n°1, je vous ai proposé une convention avec le Conseil Régional de Midi-Pyrénées nous permettant d'avoir une stratégie de développement touristique commune et, en même temps, d'affirmer notre volonté que le tourisme en Tarn-et-Garonne devienne une véritable économie avec un professionnalisme reconnu des acteurs.

Je vous demande de prendre note de ma communication.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission aménagement du territoire et tourisme,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Prend acte de la communication de Monsieur le Président relative à l'état d'avancement du projet de création d'une agence départementale du tourisme ;
- Précise que lors du vote du budget primitif 2009, seront présentées les premières orientations ainsi que le plan de marketing associé au plan d'actions défini avec les différents partenaires qui déterminera un cadre d'intervention pour les années futures.

Acte donné.

Le Président,